DOSSIER CANDIDATURE
PARIS SANTE COCHIN
Phase 1 : Présélection

Dossier de Candidature



NOM DE LA SOCIETE : Generare Bioscience (SAS)

NOMS DES DIRIGEANTS : Vincent Libis (Président & CSO) et Guillaume Vandenesch (CEO)

- Vincent Libis – Président
- Guillaume Vandenesch - CEO

DOSSIER PRESENTÉ DANS LE CADRE DE :

LA PEPINIERE X L'HOTEL

Dossier à adresser au format PDF à l'adresse suivante : pepiniere@parisbiotechsante.org

APPLICATION DU DROIT INDIVIDUEL POUR LE TRAITEMENT INFORMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES

(art.27 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978)

Le dossier de candidature est disponible sous format WORD.

La confidentialité est garantie pour toutes les informations transmises, et ce par toutes les parties amenées à lire le présent dossier.

Vous disposez tout au long de cette procédure d'examen de votre dossier et conformément à la loi, d'un droit d'accès et de rectification des informations qui y sont contenues.

Les dossiers non retenus sont détruits, l'ensemble des intervenants demeurant tenu au respect de l'obligation de confidentialité susvisée.

FICHE DE SYNTHESE

NOM DE LA SOCIETE	Generare Bioscience
Adresse du siège social	29 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris
Date de création	7 octobre 2022
Forme juridique	SAS (Société par Actions Simplifiée), société de droit français
Représentants Noms et fonctions dans l'entreprise	Vincent Libis – Président & CSO Guillaume Vandenesch - Co-fondateur & CEO
Secteur d'activité	Biotechnologie, découverte de produits naturels (NP) d'origine microbienne pour la pharma (santé humaine et animale) et l'agrochimie
Produit ou service définition	Plateforme propriétaire de découverte de nouveaux produits naturels à partir de la biodiversité microbienne : clonage shotgun de clusters de gènes de biosynthèse (BGC) dans des vecteurs BAC, sélection bioinformatique, expression hétérologue et criblage phénotypique. Objectif : constituer la plus grande bibliothèque de molécules d'origine naturelle et être le partenaire de référence des industriels cherchant de nouvelles matières chimiques issues de la nature.
Caractère innovant	Industrialisation de la découverte de NP par clonage parallèle shotgun de BGC couplé à une priorisation bioinformatique par nouveauté (familles de clusters, GCF) et à des modèles d'IA/ML qui s'améliorent à chaque cycle. Cette approche donne accès à des matières chimiques nouvelles inaccessibles aux méthodes classiques. À date : 1 brevet européen déposé (EP24305172.9) + 1 en cours de dépôt en 2026
Marché	Pharma (santé humaine et animale) et agrochimie Generare adresse simultanément trois marchés mondiaux qui partagent un même besoin : accéder à de nouveaux chémotypes naturels à haute diversité structurelle, impossibles à obtenir par chimie synthétique seule. Sur les 25 dernières années, plus de 50 % des petites molécules approuvées par la FDA en oncologie et en anti-infectieux dérivent de natural products (Nature Reviews Drug Discovery, 2020-2023). Dans un contexte où les pipelines de chimie synthétique des grands laboratoires s'appauvrissent, les NPs retrouvent un intérêt stratégique majeur, ce que valident les deals récents : Enveda (unicorne, Series D 150 M$ sept. 2025), Hexagon Bio × Corteva (JV multi-millions, déc. 2025), HEX-360 nominé candidat ADC (févr. 2026), LifeMine LIFE-001 en Phase 1 (2025). La pression de la résistance antimicrobienne (AMR), estimée à 10 M de décès/an d'ici 2050 par l'OMS, renforce l'urgence. Sur les avancées récentes : l'agrochimie convertit plus vite, un premier contrat a été signé fin 2025 (Syngenta) ; les cycles de décision sont plus courts. La pharma humaine (historiquement portée par l'expertise NP) reste plus lente mais sécurise les valeurs unitaires les plus élevées. La santé animale occupe une position intermédiaire, cycles plus rapides que pharma humaine, tickets supérieurs à l'agro.

Marché	Taille mondiale (2025)	Croissance (CAGR)	Part adressable par Generare
Pharma Santé humaine	~ 250 Mds $ R&D/an	+ 5-6 %	Anti-infectieux, oncologie, immunologie : ~ 30 Mds $ R&D
Pharma Santé animale	~ 50 Mds $	+ 5 %	Anti-infectieux, antiparasitaires : ~ 8 Mds $
Agrochimie Protection des cultures	~ 80 Mds $	+ 4 %	Biocontrôle et bioactifs NP : ~ 12 Mds $ en forte croissance

Composition du capital en % des catégories

Fondateurs, Alven Capital et Daphni (co-leads de la Série A), Teampact et Vives.

Shareholders	Ordinary Shares	Series Seed Shares	ESOP	Total actions	% du capital
Guillaume Vandenesch	5 550			5 550	22,1%
Vincent Libis	9 450			9 450	37,6%
Karista		937		937	3,7%
Pierre Gimenes		187		187	0,7%
Mathieu Schmitt		300		300	1,2%
Erfane Arwani		19		19	0,1%
Khadija Chraibi		56		56	0,2%
Camille Congnard		225		225	0,9%
Flore-Anne Pain		37		37	0,1%
Paco Libis		187		187	0,7%
Thomas Chartier		37		37	0,1%
Galion.exe Origin		1 875		1 875	7,5%
PPLFIRST-HEL		865		865	3,4%
Tempacte Fund I		1 010		1 010	4,0%
Vives IUF		1 313		1 313	5,2%
Saras Capital II LP (Nadav Rosenberg)		188		188	0,7%
Lionel Mora		9		9	0,0%
Collective Ventures (Xavier Duportet)		19		19	0,1%
Xavier Godron		19		19	0,1%
Sunbioven Limited		328		328	1,3%
Kamal (Simon Trancart)		19		19	0,1%
Celi (Alexis Agahi)		56		56	0,2%
Better Angle (Baptiste Hamel)		94		94	0,4%
Kevin Rousseau		94		94	0,4%
Guillaume Paoli		94		94	0,4%
Nathaniel Bitane		141		141	0,6%
Veyrach (Frédéric Potter)		188		188	0,7%
Super capital VC 2		94		94	0,4%
Existing ESOP			1 761	1 761	7,0%

<table>
<tr><td></td><td>
<table>
<tr><td>Total</td><td>15 000</td><td>8 391</td><td>1 761</td><td>25 152</td><td>100,0%</td></tr>
</table>
Composition du capital par catégorie
<table>
<tr><th>Catégorie</th><th>Actions</th><th>% du capital</th></tr>
<tr><td>Ordinary Shares</td><td>15 000</td><td>59,6%</td></tr>
<tr><td>Series Seed Shares</td><td>8 391</td><td>33,4%</td></tr>
<tr><td>ESOP</td><td>1 761</td><td>7,0%</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>25 152</td><td>100,0%</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Effectif actuel</td><td>28 ETP fin juin 2026 + 2 alternants, 2 stagiaires
2 CDD temps plein (juin/juillet 2026).</td></tr>
<tr><td>Effectif à 4 ans</td><td>≈ 39 ETP fin 2026
≈ 60 ETP à horizon 4 ans (≈ 2029-2030)</td></tr>
<tr><td>CA 2025
(Ou dernier CA connu en précisant l’année)</td><td>336 k€ (chiffre d’affaires 2025)</td></tr>
<tr><td>Levées de fonds réalisées depuis la création de la société</td><td>Série A - 15M€ (30/12/2025), menée par Alven Capital et Daphni, avec les investisseurs historiques + 5M€ non-dilutif
Seed - 3.4M€ (31/07/2024), menée par Teampact, Vives IUF, Le Galion</td></tr>
<tr><td>Financements publics obtenus depuis la création de la société</td><td>CIR (Crédit Impôt Recherche) 2024 & 2025 : ~472 k€ cumulés ; subventions publiques ; aide au développement (ADD)
Prêt Bpifrance 2 M€ et prêts bancaires 2,5 M€ (LCL/BNP/SG), officiels fin juin 2026
<table>
<tr><th></th><th>Montant</th><th>Nature</th></tr>
<tr><td>BPI PI R&D (juillet 2026)</td><td>500 K€</td><td>Non dilutif</td></tr>
<tr><td>BPI Prêt Innovation (juillet 2026)</td><td>1 500 K€</td><td>Non dilutif</td></tr>
<tr><td>ADD Subvention Deep Tech</td><td>1 200 K€</td><td>Non dilutif — subv. + prêt</td></tr>
<tr><td>iLab</td><td>375k</td><td>Non dilutif</td></tr>
<tr><td>CIR (Crédit Impôt Recherche)</td><td>249k en 2024
223K€ en 2025</td><td>Fiscal</td></tr>
<tr><td>Thèses CIFRE</td><td>14k€/an/étudiant</td><td></td></tr>
<tr><td>Bourse French Tech Emergence (avril 2023)</td><td>90k€</td><td>Subvention</td></tr>
<tr><td>Obligations Convertibles French Tech Seed</td><td>250k€</td><td>Obligations convertibles</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Sources de revenus</td><td>Contrats de partenariat pharma et agro selon 3 offres : accès à la bibliothèque (~100 k€/plaque), hits caractérisés (250–600 k€/programme), leads validés (1–20 M€).
Contrats actifs : Syngenta (agro), Aurobac (anti-infectieux), MoA Technology (agro).</td></tr>
<tr><td>Trésorerie au 01/07/2026</td><td>16,041,693€ - fin juin 2026
(Hors prêts 2,5M LCL/BNP/SG & prêts BPI 2026 non encaissés mais officiels)</td></tr>
<tr><td>Collaborations mises en place avec les équipes Cochin</td><td>N/A</td></tr>
</table>

Date entrée dans la pépinière	15 décembre 2025
Surface totale occupée dans la pépinière	198m2 (répartis entre le 2ème et le 5ème étage) Espaces en sous-location pour trouver des solutions temporaires : avec un espace de Bureaux - Surge.care et partage d'un L2 temporaire - Encarta.
Surfaces demandées en précisant la répartition bureaux/laboratoires	Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement le jury pour l'attribution du lot 12 au 1er étage lors du précédent appel à projet (candidature de mars 2026). Cet espace est déterminant pour la poursuite de notre développement au sein de la pépinière et nous en sommes très reconnaissants. Dans le prolongement de cette dynamique, nous souhaitons soumettre deux demandes complémentaires dans le cadre du présent appel à projet. **1. Le lot 23 du 1er étage** Ce lot, identique au lot 12 et actuellement disponible, présenterait pour nous un intérêt logistique et opérationnel majeur. Nous serions très reconnaissants qu'il puisse nous être attribué en échange du lot 12, pour les raisons suivantes : ● **Regroupement sur un même étage.** Réunir nos activités sur le 1er étage nous permettrait de supprimer les flux inter-étages actuels, source de perte de temps et de risques lors du transport de matériel biologique et chimique entre les plateaux. C'est un vrai gain en matière de sécurité pour nos équipes comme en efficacité opérationnelle au quotidien. ● **Continuité des équipements.** Le lot 23 dispose déjà d'une sorbonne, ce qui nous éviterait des travaux d'aménagement lourds et nous permettrait une mise en service rapide, alignée sur notre feuille de route post Série A. **2. Un laboratoire L2 supplémentaire** Nous sollicitons par ailleurs un laboratoire de niveau L2, qui répondrait à deux besoins concrets : ● **Internaliser nos manipulations aujourd'hui hébergées en sous-location.** Disposer de notre propre L2 nous permettrait de mettre fin à la sous-location de celui d'Encarta et de gagner en autonomie comme en continuité de nos opérations. ● **Travailler sur les champignons filamenteux dans les meilleures conditions.** Un L2 dédié est indispensable pour réaliser nos programmes de R&D sur les champignons (notamment Aspergillus) en respectant les mesures de sécurité biologique et en évitant tout risque de contamination croisée. Nous remercions sincèrement le jury de bien vouloir considérer ces demandes, qui conditionnent la bonne exécution de notre plan de développement post Série A et notre ancrage durable au sein de l'écosystème hospitalo-universitaire de Cochin.

1. Etat d'avancement du projet et avancées substantielles depuis l'installation dans la pépinière

Depuis notre entrée dans la pépinière (octobre 2025), Generare a franchi plusieurs jalons structurants qui confirment sa trajectoire de croissance à Paris :

- Financement : bouclage d'une Série A de 20 M€ (Alven Capital et Daphni + non-dilutif) qui ancre le développement de Generare sur le site de Cochin
- Plateforme : montée en puissance : 17 000+ BGC clonés (45+ bibliothèques), 216 familles de clusters (GCF), ~13 % de bioactivité sur les extraits
- Traction commerciale : contrats actifs avec Aurobac (anti-infectieux), Syngenta et MoA Technology ; 1 M€ de CA atteint d'ici 12 mois & signature de contrats en cours avec arrivée du nouveau CBO en avril 2026
- Ancrage scientifique & PI : conseil scientifique adossé à l'écosystème francilien de la recherche (INSERM, CNRS, Université Paris-Cité, MNHN) ; 1 brevet européen déposé (EP24305172.9) et 1 en préparation.
- Emploi & équipe : de 19 ETP (déc. 2025) à ≈ 28 aujourd'hui, objectif 39 fin 2026, des emplois scientifiques qualifiés créés et maintenus à Paris au sein de l'écosystème hospitalo-universitaire
- Industrialisation : projet de site pilote (~600 m²) en cours de sélection pour la montée en cadence – objectif courant 2028

2. Les entrées financières

Entrées récentes :

- Série A : 15 M€
- Chiffre d'affaires 2025 : 336 k€ ;
- CIR et subventions 2024 & 2025 : 470k

Entrées à venir (2026) : ~6,35 M€ d'encaissements attendus

- Prêts bancaires : 2,5 M€ / Prêts BPI 2M€ (prêt innovation 1,5M et prêt R&D 500k) / CAT ≈ 205 k€.
- Revenus ~1 M€
- CIR ≈ 442 k€

3. La situation de trésorerie

Trésorerie : 15,8 M€ projetés fin 2026
Burn moyen de ~350 k€/mois au S1 et ~666 k€/mois au S2
Runway ~18 mois.
Budget 2026 : 6,9 M€ de dépenses totales

4. Les recrutements prévus

Équipe actuelle

≈ 28 ETP aujourd'hui (19 ETP en décembre 2025), plus 2 alternants, 2 stagiaires et 2 CDD temps plein (juin/juillet 2026)

Direction : Guillaume Vandenesch (CEO, co-fondateur) et Vincent Libis (CSO, co-fondateur, président).

L'organisation s'articule autour de 4 pôles : Production & Scale-up ; R&D (SynBio ; Discovery ; BioInfo ; Chemistry), Opérations & Développement commercial

Recrutements prévus

10 recrutements supplémentaires prévus d'ici fin 2026 (objectif 39 ETP), puis montée vers ≈ 60 ETP à horizon 4 ans représentant 5 ingénieurs R&D ; 4 techniciens de laboratoire & 1 Head of Discovery.

5. La justification d'un besoin de surface supplémentaire

La forte croissance de Generare, portée par la Série A, se traduit par un doublement des effectifs (20 ETP à l'arrivée de Generare à la pépinière, 28 ETP aujourd'hui, 39 ETP visés fin 2026, ≈ 60 à horizon 4 ans) qui sature nos surfaces actuelles (198 m² répartis entre le 2e et le 5e étage).

Depuis notre arrivée à la pépinière, nous avons consolidé nos jalons scientifiques et approfondi nos partenariats publics et privés (CNRGV, Inserm, Université Paris-Cité, MNHN). L'accès à de nouvelles surfaces conditionne directement la suite de notre développement technique : aménagement d'un espace de chimie analytique et

déblocage de recrutements aujourd'hui suspendus, faute d'espace de travail suffisant, tant en laboratoire qu'en bureaux. L'arrivée de notre nouveau CBO en avril 2026 accélère par ailleurs notre pipeline commercial, et le manque de place limite désormais notre capacité à honorer les demandes clients dans les meilleures conditions.

Grâce au lot 12 attribué au 1er étage lors du précédent appel à projet (mars 2026), nous avons pu amorcer le regroupement de nos activités et sécuriser une première étape de notre développement au sein de la pépinière.

L'attribution du lot 23 au 2ème étage, que nous demandons à substituer au lot 12, nous permettrait de regrouper fermentation et microbiologie sur un même plateau, avec des équipements communs (PSM, incubateurs, agitateurs Innova). Cette configuration supprimerait les flux inter-étages actuels, coûteux en temps comme en énergie pour les équipes et porteurs d'enjeux de sécurité lors du transport de matériel biologique et chimique. Elle offrirait aussi à nos collaborateurs des conditions de travail plus fluides et mieux adaptées.

Pour les sociétés qui auraient besoin d'un L2 – bien spécifier ce qui sera fait dedans

Generare sollicite, en complément et de façon urgente, un laboratoire de confinement L2 (≈ 14,45 m² et/ou 24,10 m²). Ce niveau de confinement est indispensable à nos programmes de R&D : nos travaux de découverte portent sur de nouveaux hôtes microbiens et champignons filamenteux dont la manipulation relève réglementairement de la sécurité biologique de niveau 2. Concrètement, le L2 accueillera la culture, la manipulation et le suivi de ces organismes, étapes qui conditionnent directement la réalisation de nos projets de découverte de molécules.

Nos protocoles imposent par ailleurs de **cloisonner l'activité en espaces clos et séparés** : la ségrégation physique des flux et des organismes est une exigence de biosécurité autant qu'une condition de fiabilité de nos résultats. Un espace unique ou partagé ne permet pas de garantir l'intégrité de nos process.

Ce besoin d'un L2 supplémentaire a été formellement exprimé dès **mars 2026**. Face à l'urgence, nous avons cherché des solutions transitoires, dont une sous-location auprès d'une entreprise disposant de surface disponible ; mais l'activité de cet occupant entre aujourd'hui en **conflit direct** avec nos exigences (risque de contamination croisée), ce qui rend la solution inexploitable. En l'état, cette situation bloque l'exécution de notre feuille de route post-série A.

Annexe 1 - Projection de la répartition des lots par rapport à la situation demandée (projections à fin juin 2026)

Zone	Avant	Après	Δ
Dans les 140 m²			
Pièce fermentation	—	**30 m²**	Nv
Chimie complète	37 m²	**55 m²**	+18
Nanopore dédié	—	**12 m²**	Nv
Bureaux	—	**38 m²**	Nv
Cochin 2e étage			
Prep room (ex-chimie)	15 m²	**28 m²**	+13
Biologie moléculaire	21 m²	**36 m²**	+15
Microbio L1	49 m²	**49 m²**	=
Stockage (ex-chimie)	8 m²	**16 m²**	+8
L2 Generare	15 m² mixte	**15 m² mono**	=